



DÉCLARATION COMMUNE (Adoptée le 6 juillet 2010)

La Société culturelle canadienne des Sourds (SCCS), l'Association des Sourds du Canada (ASC) et *Association of Visual Language Interpreters of Canada (AVLIC)* ont l'honneur de diffuser la déclaration suivante concernant l'entente qu'elles ont prise de collaborer étroitement en partenariat pour le bien des Sourds Canadiens qui utilisent la langue des signes et les interprètes dont les langues de travail comprennent une langue visuelle. Ceci coïncide avec l'accord conclu entre la Fédération mondiale des Sourds (FMS) et *World Association of Sign Language Interpreters (WASLI)*.

Nous visons à fournir des occasions d'apprentissage pour augmenter le nombre d'interprètes en langue des signes qui sont compétents et se conforment aux normes nationales au Canada.

Nous affirmons l'importance de la collaboration, d'étroites relations et de communications réciproquement transparentes entre la communauté Sourde et les interprètes en langue des signes aux paliers local, régional et national à travers le Canada.

Nous ferons particulièrement attention au développement de liens nationaux pour mettre en valeur le potentiel de la collectivité, établir un forum de discussion et de partage entre les Sourds et les interprètes en langues des signes.

Cette entente reconnaît que l'ASC et la SCCS ont préséance en ce qui concerne l'avancement des droits et intérêts politiques, culturels, linguistiques, économiques, sociaux et éducationnels des Sourds du Canada; elle reconnaît également que l'AVLIC a préséance en ce qui concerne l'avancement de la profession, des droits et des intérêts des interprètes en langue des signes.

Helen Pizzacalla
Présidente de la SCCS

Doug Momotiuk
Président de l'ASC

Colleen Friel
Présidente de l'AVLIC